

# **ACCA BISCAROSSE CR Assemblée Générale du Samedi 25 juin 2016**

Le 25 juin 2016 s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de BISCARROSSE dans la salle de la Maison de la foire en présence :

Des membres du conseil d'administration, Mrs DUDON (Conseiller départemental et Maire de Biscarrosse), HALIBERT (président de l'ACGELB), Pascal DARMUZEY (lieutenant de louveterie)

Excusés :

- M. Kamel DEMANE maire adjoint de Biscarrosse
- M. RIMONTEIL, président de l'ACCA de Parentis en Born
- M. Jean-Pierre DHONT, secrétaire de l'ACCA

M. Belliard président de l'ACCA de Biscarrosse ouvre la séance à 9h00 et remercie toute l'assemblée ainsi que M. BOUDET correspondant du journal Le Courrier français.

Ordre du Jour :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale 2015
- Rapport financier de la saison 2015/2016
- Entente avec Parentis et tarifications diverses
- Projet de budget 2016/2017
- Lâchers de gibiers
- Site internet, plan ONF
- Plan de chasse, battues CELM et GIC
- Rapport moral et informations diverses
- Interventions et questions diverses

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale 2015**

M. Belliard donne la parole à M. Philippe CHAUDERON pour lire le compte-rendu de l'AG 2015.

Aucune observation n'ayant été formulée, il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## **Rapport financier de la saison 2015/2016**

M. Pascal Lorin, trésorier, donne lecture poste par poste du bilan financier.

Les recettes sont de 38.406,43€ et les dépenses s'élèvent à 38.183,17€.

La situation comptable laisse apparaître un solde positif de 223,26€.

La situation de nos différents comptes bancaires, laisse apparaître un avoir pour fin juin de 40.660,82€.

M. LORIN remercie les sponsors qui ont bien voulu aidé financièrement l'ACCA et les cite : La Ville de Biscarrosse avec une subvention exceptionnelle de 1.000€, SUPER U, le CREDIT AGRICOLE, la Pizzeria Le Mille pâtes, l'Entreprise LORIN, le CREDIT MUTUEL, l'Armurerie POUIL, ALVAREZ Plâtrerie, Martigny Ferronnerie, NICOLAU Dépannages, LEYX Peintures, AUTO 40, M. James BATISSE.

Aucune remarque sur ce bilan, il est soumis au vote et adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## Entente Parentis et tarifications diverses

Depuis la saison 2014-2015, un effort d'uniformisation avec la réglementation de Biscarrosse a été réalisé. Dorénavant, l'entente est totale, gros gibier inclus.

Une réserve de 140ha a été créée au Bialan pour compenser la fin de la réserve des myrtilles.

2 nouveaux gardes ont été nommés : Thierry TREBUCHON et Jean François LABEYRIE.

Pas d'augmentation des tarifs des cartes pour cette année malgré une perte de près de 10% des chasseurs.

## Projet de budget 2016-2017

M. Lorin annonce le budget pour cette saison.

Il est prévu 36.010,00 € de recettes et 36.010,00 € de dépenses.

Une diminution de 2.000€ est anticipée pour compenser l'augmentation prévisible des frais.

Des casquettes et porte-cartes à l'effigie de l'ACCA sont à vendre.

Une question est posée concernant l'achat d'un photocopieur : la mairie ne finançant plus les photocopies, cet investissement a été budgété afin de conserver la maîtrise de ce poste de dépense.

Le prévisionnel financier est soumis au vote et adopté par l'assemblée à l'unanimité

## Plan ONF et internet

M. CHAUDERON détaille le nouveau plan de circulation de l'ONF et l'interdiction de la DFCI d'emprunter les pistes en réfection jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

Il évoque ensuite les évolutions du site internet de l'ACCA et notamment la page de démarrage du navigateur internet.

## Plan de chasse, battues CELM et GIC

### - Chevreuils

M. LORIN fait lecture des résultats des prélèvements chevreuil :

Hors ONF : 73 chevreuils prélevés par 11 équipes représentant environ 160 chasseurs sur 3 jours de chasse + 4 chevreuils pour le Téléthon.

Battues ONF : 15 animaux prélevés.

Il s'agit de la dernière année du plan triennal. Pas de recours demandé pour augmenter le nombre de bracelets car, lors des comptages nocturnes effectués en partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Landes en mars, une diminution de 50% des animaux observés a été notée par rapport à l'an dernier.

Aucune plainte n'ayant été formulée malgré les plantations en cours et à venir, il a été décidé de ne pas faire de demande complémentaire.

### - Battues CELM

M. Chaliat nous fait lecture du bilan des battues CELM

2 battues à la biche pour 3 animaux

6 battues au sanglier pour 19 animaux prélevés

Pour une moyenne de 40 chasseurs

L'an dernier, 24 sangliers avaient été prélevés avec 2 battues en plus.

1 sanction a été prononcée cette année pour un tir de sanglier non autorisé pendant une battue à la biche.

Des remerciements ont été adressés à M. Guy BESSOUS pour son implication tout au long de ces années.

### - Sangliers

30 sangliers prélevés.

Pas de battue organisée depuis le 1<sup>er</sup> juin car pas de dégât observé sur les pelouses et de plus les chasseurs supporters du BO ont été occupés jusqu'à la finale.

Un recensement de la mairie a fait apparaître un minimum de 15 sangliers et 15 chevreuils tués sur les routes.

### - GIC

Il a été prélevé 1 cerf et 3 biches.

Les chasseurs biscarrossais ont participé à 2 battues à Ychoux.

Le Président fait part de ses remarques quant à la gestion du GIC cerf.

## Rapport moral

### - Mise en responsabilité de l'ACCA

Cette année, l'ACCA a fait l'objet de 2 tentatives de mise en responsabilité.

- L'une concernait le PV de gendarmerie à la suite du bris de vitre du vasistas d'une maison au centre de Biscarrosse-Plage par une balle soi-disant tirée lors d'une battue. Le PV stipulant que le gendarme s'était faite confirmer par l'ACCA que des battues avaient eu lieu fréquemment en février à cet endroit. Or, ni le Président ni aucun membre du bureau n'a jamais été contacté par un gendarme sur cette affaire et le carnet de battues démontre qu'aucune battue n'a été effectuée sur le secteur de la Plage à cette époque-là.
- L'autre faisait état d'une balle de fusil qui aurait endommagé la coupole du radar à La Rive. Le Président réaffirme qu'on tire rarement un sanglier en l'air.

Ces 2 affaires n'ont pas eu de suite.

### - Bail ONF

Celui-ci expirait en mars. Contrairement aux adjudications précédentes, la négociation s'est mieux passée, l'ONF reconnaissant la gestion sérieuse de l'ACCA. Une augmentation modérée du prix du bail à l'hectare a été proposée. Le seul problème étant que l'ONF voulait faire payer des terrains faisant partie du futur échange avec la mairie. Ce point éclairci, le montant a été arrêté à 7.134€ pour une durée de 12 ans.

### - GIC de la Lèbe

Suite au vote lors de la précédente AG, le Président a envoyé un courrier à la DDTM pour inclure la commune de Biscarrosse dans le GIC.

Un problème demeure quant à l'ONF dont le responsable chasse, M. PACOUIL n'a toujours pas su dire si la réglementation spécifique du GIC était applicable à l'ONF. Pour mémoire, l'ouverture est retardée de 15 jours par rapport à l'ouverture générale et la fermeture a lieu 15 jours après la fermeture générale. Le PMA est de 1 lièvre par jour pour une équipe de 5 chasseurs. Il est possible de sortir les chiens sans fusil 3 jours par semaine après la fermeture.

### - Sécurité en battue

Une grève des battues a été organisée dans une dizaine de communes de la haute lande pour protester contre les interventions tatillonnes de la garderie.

Une réunion en préfecture a eu lieu, des aménagements ont été négociés mais, à ce jour, rien n'a changé dans la réglementation. Le Président rappelle que le département des Landes est le seul à avoir ces règles en plus de la réglementation nationale.

Il met également en garde contre l'usage intempestif des talkie walkies qui doivent rester cantonnés à la sécurité.

### - Financement des dégâts

Depuis 5 ans, le montant payé aux agriculteurs est pratiquement stable à 1 million d'euros. Pour faire face à cette dépense, la fédération a décidé de faire payer une cotisation supplémentaire de 5€ par chasseur + de demander aux ACCA une contribution territoriale calculée à l'hectare. Cela représente 470€ pour l'ACCA.

Le Président déplore que 15% des chasseurs de Biscarrosse prennent leur permis en Gironde où il est moins cher.

- Chevrotine

Le dossier est toujours sur le bureau de la ministre. Le Président souligne les avantages de cette munition pour la chasse dans les communes littorales du département où les battues au grand gibier côtoient les promeneurs, chercheurs de champignons, etc.. qui ne mesurent pas toujours la dangerosité de leur comportement malgré la réglementation mise en place par la mairie.

- Chasses traditionnelles et chasse à l'oie en février

Il est avéré maintenant que l'Etat français se refuse à demander une dérogation européenne pour la chasse à l'ortolan et au pinson, contrairement à d'autres pays, et ce, pour des raisons purement idéologiques, raisons qui permettent à l'activiste Bougrain Dubourg de bafouer les lois françaises en toute impunité.

Pour la chasse à l'oie en février, statu quo pour le moment, avec une dérogation accordée par le ministère alors que les mêmes oiseaux sont considérés comme nuisibles en Hollande et détruits par tous les moyens.

- Bail de tonne

Le Président s'étonne d'avoir été averti par des chasseurs de l'arrivée du nouveau bail pour les tonnes sans que les problèmes soulevés par celui de l'année dernière n'aient été pris en compte malgré les assurances des services de la mairie après la réunion ayant eu lieu 4 mois plus tôt.

M. le Maire, interpellé à ce sujet demande aux chasseurs de ne pas signer et de ne pas renvoyer ce bail et programme une réunion pour mettre à plat tous les problèmes.

- Dates d'ouverture :

- Gibier d'eau : 1<sup>er</sup> dimanche d'Aout.

- Ouverture générale : 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre.

La délivrance des cartes pour le gibier d'eau aura lieu le vendredi 5 août de 18h00 à 19h30.

- Travaux

2 journées de nettoyage et de pose des clôtures ont été réalisées au parc de Laouadie par des bénévoles et grâce au soutien de nos partenaires.

Une nouvelle journée est prévue le 23 juillet 2016 pour le nettoyage, la pose de panneaux et la mise en place d'abreuvoirs

## Interventions et questions diverses

### - Interventions

- M. HALIBERT détaille les éléments de la convention Natura 2000 signée le 25 février qui intègre la chasse dans Natura 2000 et oblige à ne planter que des espèces locales, à respecter une surface maximale de tonne de 20 m<sup>2</sup> et de ne pas empierrer les chemins d'accès.

Il évoque ensuite la mise en place de la plateforme européenne de l'AEWA qui doit permettre à terme d'organiser la gestion des populations d'oie cendrée à l'échelle européenne.

Dernier point, les contrôles sanitaires consécutifs à la grippe aviaire qui se sont tous bien passés.

- M. DUDON détaille les problèmes rencontrés pour faire cohabiter les différents utilisateurs des espaces naturels et notamment des nouveaux sports nature qui, si on n'y fait pas attention, peuvent polluer voire détruire les espaces pour lesquels ils viennent.

Il évoque ensuite les menaces pesant sur la rive est du lac Nord et la possibilité d'en confier la gestion au Conservatoire du littoral.

### - Questions

- Que peut-on faire sur le site de Laouadie tant que le PLU n'est pas adopté ?

M. DUDON répond que tant que le PLU n'est pas adopté, les modifications à lui proposer doivent être conformes au POS

- Au vu du prochain échange de terrain entre la commune et l'ONF, la cabane de l'ACCA dans le CEL, celle-ci restera-t-elle à l'ACCA?

M. DUDON s'engage à faire figurer une clause dans le sous seing.

Aucune autre question n'étant formulée dans l'assemblée, M<sup>r</sup> BELLIARD souhaite une excellente saison de chasse à tous les chasseurs et lève la séance à 12h15.

Gérard BELLIARD  
Président

Jean Pierre DHONT  
Secrétaire